 27.10.2019

**Vosges | Près de 600 kg saisis**

**Cueillette de champignons : un trafic démantelé**

[](https://cdn-s-www.lalsace.fr/images/5814315E-A0DF-4C6D-9F33-7E719A717A40/ALS_V0_07/apres-le-clerjus-les-gendarmes-ont-interpelle-d-autres-cueilleurs-dans-l-illegalite-jean-charles-ole-1572034751.jpg)

**Après Le Clerjus, les gendarmes ont interpellé d’autres cueilleurs dans l’illégalité.** /Jean-Charles OLÉ

En quelques jours, les gendarmes vosgiens ont arrêté seize personnes qui s’adonnaient à la cueillette illégale de champignons. Du côté du Clerjus, neuf personnes (sept adultes et deux mineurs) ont été prises en flagrant délit ce lundi alors qu’elles venaient de cueillir 400 kilos de champignons, soit 2 400 € de marchandises.

Deux autres affaires similaires se sont produites ces derniers jours. La première a été résolue du côté de Gérardmer où des individus ont été appréhendés en possession de 92 kilos de champignons. La seconde s’est déroulée dans le secteur de Bruyères et a permis l’arrestation de quatre personnes qui venaient d’en cueillir 75 kilos, soit sept fois plus que la limite autorisée. Toutes ces personnes, originaires des pays de l’Est et d’Italie, ont donc été auditionnées et libérées ensuite. Elles sont toutes convoquées en juillet au tribunal d’Épinal. « Les véhicules de ces personnes ont également été saisis ainsi que le matériel utilisé pour les cueillettes », ajoute le procureur Nicolas Heitz, précisant que les investigations des gendarmes s’étaient opérées en collaboration avec l’Office national des forêts.